

**SECTION TENNIS DE TABLE DE L'ASBL G.R.C.P.N.
PROCES-VERBAL N° 115 DE LA REUNION DE COMITE DU 21 FEVRIER 2007**

Présents : Michel RABOZEE, Guy de BOSSCHERE, Jacqueline SERON, Alain TISLAIR, Daniel LORAND et David JEANSON.

Excusé : Thomas JANSEN et Vincent de BOURNONVILLE.

ORDRE DU JOUR :

1° Approbation du P.V. n° 114 de la réunion de comité du 24 janvier 2007.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité, après rectification du point n° 4 concernant la Trésorerie :

M. Thomas Jansen **annonce via mail qu'il** : présentera le bilan complet sera ~~présenté~~ lors de la prochaine réunion ...

2° Courrier reçu :

de M. Pascal Atisy concernant la rencontre de la 14^{ème} semaine en division 1 (CP Eghezée A – Gazelle A). Cette rencontre s'est soldée sur une victoire de CP Eghezée sur le score de 7-3.

La feuille de match n'ayant jamais été reçue par le responsable du championnat, M. Alain Tislair, le score a été modifié en 0-10 et une amende a été appliquée.

M. Pascal Atisy demande au Comité d'être indulgent et qu'il lui semble normal que la victoire revienne au CP Eghezée même si la feuille de match a été égarée.

Au vu de cet élan de grande sportivité et d'esprit corpo, le Comité, de manière unanime, accède à sa demande. Le score sera donc 7 – 3 mais l'amende reste néanmoins maintenue.

3° Affaire Ronet gare – Rachel B (division 3):

Suite au Courrier (plainte) de M. Eric Renard (Ronet) du 31 janvier concernant la rencontre susmentionnée du 16 janvier 2006, le Comité a décidé de convoquer les différents intervenants. Se présentent donc : MM. E. Renard (Ronet), B. Baert, P. Bastin, E. Biot et D. Robaye (tous les 4 de Rachel). M. Michel Rabozée remercie les représentants des deux équipes pour leur présence.

Après avoir entendu chacun dans ses explications et après que le Comité en ait débattu à huis clos, celui-ci décide de ne prendre aucune sanction envers les joueurs et/ou équipes puisque les explications données laissent planer le doute, qu'il y a de multiples discordances et que l'incident est en grande partie dû à un grand manque de communication et de compréhension d'autrui.

M. Michel Rabozée adresse un avertissement aux 2 équipes et les invite à plus de souplesse et d'esprit corporatif.

4° Statuts et règlement :

Le Comité valide à l'unanimité les quelques petites adaptations qui ont été réalisées à la version des Statuts et Règlement revu par la Commission en charge de ce travail.

Cette version définitive sera envoyée via le prochain B.O. et directement à tous les responsables équipes par courrier séparé en vue que chacun en prenne connaissance avant l'Assemblée Générale.

Une Assemblée Générale extraordinaire et une Assemblée Générale sont programmées le vendredi 27 avril 2007. Deux convocations distinctes seront envoyées.

L'ordre du jour de l'AG extraordinaire portera uniquement sur la modification de l'article 6 (date de l'AG) et sera directement suivie, en cas de validation, par une AG ordinaire. En cas de refus de modification de l'article 6, une nouvelle convocation sera lancée et l'AG aura lieu le premier vendredi de mois de septembre.

5° Championnat :

M. Alain Tislair fait le rapport des divers forfaits et amendes.

6° Informatique :

M. Daniel Lorand, ayant placé un nouveau compteur de visites sur le site internet de la section Tennis de Table annonce avec satisfaction 750 visites dans le mois écoulé.

7° Ligue francophone et Coupe :

M. Alain Tislair fait la lecture des informations que M. Vincent de Bournonville lui a transmises :

- Le Président de la Ligue, M. Florent Frère, a présenté sa démission pour raison de santé.
- Après concertation avec la section TT de Charleroi, notre section organisera la Coupe de la Ligue le samedi 02 juin 2007 dans la salle du TT Rhisnes.

8° Trophée du Fair-play :

Le Comité n'a reçu aucune proposition pour le Trophée du Fair-Play. Le règlement quant à l'attribution de ce Trophée sera donc établi par le Comité lors de sa prochaine réunion.

9° Divers :

M. David Jeanson présente sa démission du Comité de la section Tennis de Table pour raisons personnelles en remettant sa lettre officielle au Président, M. Michel Rabozée.

M. Jeanson fait la lecture de son courrier à ses collègues du Comité, signale qu'il restera en fonction jusque l'AG et propose ses services pour l'établissement des divisions de la saison prochaine si le Comité l'estime nécessaire.

Cette démission engendre également sa démission du Comité central du GRCPN où il occupait une place d'administrateur effectif. M. Jeanson adressera un courrier au Secrétaire Général, M. Francis Labranche.

10° Articles à publier dans le prochain bulletin officiel :

- PV de la réunion du 21 février,
- Résultats des semaines 16 à 19 et classement à la 19^{ème} semaine,
- Tous les documents relatifs aux AG et AG extraordinaire du 27 avril (convocation, statuts et règlement, procuration et la liste des sortants, rééligibles et démissionnaires.

11° La prochaine réunion est fixée au mercredi 28 mars 2007 à 19h00, au café le « Kop », route de Gembloux à Saint-Servais.

Le 28 février 2007

Pour le Comité,
David Jeanson

MODIFICATIONS DIVERSES AU CHAMPIONNAT

NOUVEAUX JOUEURS :

Division 6 : Jeunesse Fosses

Vincent IGOT : Classement fédéré NC - Corpo E4 – Joueur effectif

Division 7 : GABS B

Mathieu LEDOUX : Classement fédéré E2 - Corpo E2 - Joueur d'appoint